

Arrondissement de  
MONTLUÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE  
de DOMÉ RAT

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 février, à 10 heures, le conseil municipal de la commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-quatre, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 26 janvier 2024.

Nbre de conseillers  
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 24  
Votants : 28

Date de l'affichage de la  
convocation :

26 janvier 2024

Date de l'affichage à la  
porte de la Mairie de la liste  
des délibérations :

6 février 2024

**OBJET** : Rapport de  
commission

240203-01

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme JOUANNIN..Mr BOY..Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..HAMELIN..Mmes DELERIS.. COULANGEON..BERRUER..Mr LACAUX..Mme LAFAYE.. Mrs PINHEIRO..OSTERTAG..Mmes DUCEAU..MATHIAUD.. Mrs RICHOUX..LEFEBRE..Mmes CHIROL..CLEMENSAT.. Mr DEQUAIRE..Mme PETIT.

Absent : Mr DELEAU.

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

Ayant donné mandat de procuration : Mme FAUCHARD à Mme COULANGEON, Mme BRUNET à Mr HAMELIN, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme AURAT à Mme CHIROL.



Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2023 est approuvé (date de publication : 6 février 2024).



Le conseil municipal prend acte du rapport de commission suivant :

⇒ Commission «UVEV» .. Jeudi 21 décembre 2023.



Pascale LESCURAT,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au  
registre,

Légalement signée par :

Guillaume SURLEAU,

Secrétaire de séance.

Date de publication sur le site internet : 6 février 2024